

Premières journées francophones de didactique des logiciels

Evaluer les compétences en TIC: une gageure?

Etienne Vandeput FUNDP Namur Belgique

etienne.vandeput@fundp.ac.be

<http://www.det.fundp.ac.be/~eva/>

La problématique

Depuis la (fort courte) nuit des temps électroniques, l'enseignement de la discipline, de la science, de l'art informatique¹ s'est toujours heurté assez violemment au problème de l'évaluation. On peut même se demander si cette difficulté d'évaluer n'est pas la principale raison de la non reconnaissance universelle² de l'informatique au rang de discipline. En éducation aujourd'hui, on ne parle plus que de compétences à acquérir mais la préoccupation subsiste. Par ailleurs, l'informatique, en gagnant du terrain, s'est vulgarisée ou plutôt répandue en "technologies de l'information et de la communication"³. Les enseignants, mais aussi depuis quelques années, les pourvoyeurs d'emploi s'arrachent les cheveux à force de chercher des instruments de mesure qui vont leur garantir un jaugeage intéressant des compétences de l'individu lorsqu'il est confronté à tout ou partie de ces technologies. Plusieurs de ces instruments ont vu le jour, appelés tantôt "brevet", "permis de conduire" ou encore "passeport"⁴, autant d'appellations qui font comprendre que c'est au terme d'une série d'épreuves qu'un individu peut entrer dans la grande communauté des TICiens. La maladresse justifiable, disons plutôt la difficulté voire l'impossibilité organisationnelle de l'Ecole de s'adapter rapidement à l'apparition massive des écrans⁵ dans la vie quotidienne semble la pousser, aujourd'hui, sous la pression de la société, à revenir aux bonnes vieilles méthodes de l'obstacle à franchir pour distinguer les bons du reste du monde. Quelle que soit leur efficacité, ces instruments existent et il me paraît intéressant, d'une part d'en comparer quelques aspects, d'autre part de mettre en évidence leurs qualités et leurs défauts et enfin, de suggérer des pistes, là où il semble que le bât blesse. C'est ce que je me propose de faire pendant cette communication.

Le problème n'est pas simple, car les objectifs qui justifient la création de ces instruments peuvent être assez variables selon les demandeurs. Mon point de vue sera le plus souvent celui de l'Enseignant⁶ sans rejeter d'autres points de vue qui peuvent être intéressants comme celui de

¹ Faut-il faire un choix parmi ces trois mots? Pour peu que je me souvienne, c'était un sujet de discussion fort prisé dans les années 80.

² Il y en a tout de même qui la reconnaissent ou l'ont reconnue comme telle à cette période et qui persistent aujourd'hui.

³ L'acronyme TIC fut précédé de NTIC lorsque les technologies paraissaient nouvelles, terme qui succédait déjà à NTI quand on ne parlait pas de réseaux ailleurs que dans les grandes organisations.

⁴ Le B2i, **Brevet** Informatique et Internet, est bien connus des Français. L'ECDL (European Computer **Driving Licence**) se décline en plusieurs versions. Le **Passeport** TIC fait partie, depuis mars 2003, du plan stratégique de la Communauté Française de Belgique en matière d'intégration des TIC dans l'enseignement secondaire.

⁵ Pourquoi dire "écrans" alors qu'il faudrait dire "ordinateurs"? C'est un élément déterminant dans la conception que peut avoir un formateur ou un enseignant de l'apprentissage des technologies. S'intéresse-t-il davantage à ce qui est vu ou à la manière de fonctionner des outils qu'il souhaite faire découvrir? Met-il davantage l'accent sur la composition des menus ("cliquez à tel endroit") ou sur les fonctionnalités espérées et à leur mise en œuvre?

⁶ La première lettre est une majuscule. Ce n'est pas une faute de frappe.

l'employeur, par exemple. Au-delà de ces points de vue, ce qui m'intéresse, c'est la cohérence des évaluations proposées eût égard à ces objectifs et à la variété des matériels et des systèmes.

Une expérience personnelle de cette problématique

J'enseigne depuis deux années dans un "DES⁷ en Technologie⁸ de l'Éducation et de la Formation". Le public que j'y rencontre est censé se "débrouiller" avec les technologies et même davantage si on sait qu'une partie importante de cette formation est basée sur des interactions à distance entre les professeurs et les étudiants mais aussi entre étudiants dans le cadre de travaux visant à un apprentissage collaboratif. Interpellé par le "comportement" particulier de certains d'entre eux lorsqu'ils étaient au prise avec les TIC, et convaincu que les réponses aux questions traditionnelles du style "Savez-vous lancer un logiciel⁹?" ne faisaient pas avancer les choses de manière significative, je me suis mis en tête de réfléchir à des questions qui me permettraient, mais permettraient surtout aux étudiants concernés, de prendre conscience de leurs limites en matière de savoirs, savoir-faire et savoir-être¹⁰ face aux TIC. L'objectif était moins de leur proposer une auto-évaluation que de les encourager à modifier leurs pratiques et leurs représentations¹¹. Un tel test (appelons-le comme ça) n'a pas vraiment d'intérêt s'il n'est pas suivi d'une offre de formation tendant à augmenter les savoirs, à provoquer l'acquisition de savoir-faire et à influencer les savoir-être. Inversement, une proposition de formation sans une auto-évaluation préalable a de fortes chances de ne pas être ressentie comme nécessaire. Mon intervention serait donc également consacrée à l'illustration de certains items d'un tel test dans plusieurs domaines d'application (utilisation d'un traitement de texte, d'un tableur, d'un logiciel client Web, d'un logiciel client de courrier électronique,...) et à leur justification en négligeant le côté exhaustif mais en ayant pour ambition de proposer un autre regard sur les TIC à l'utilisateur, ainsi que le développement d'une attitude réflexive.

A un tout autre niveau, une commission de l'enseignement dont je fais partie et qui s'intéresse aux programmes des cours réfléchit également à l'évaluation de compétences¹² en TIC chez les adolescents de l'enseignement secondaire. La réflexion menée à ce niveau et celle dont j'ai fait mention plus haut se sont mutuellement alimentées. On est plus proche ici des préoccupations de ceux qui se fixent comme objectif de cerner des acquis. Un exemple: selon les concepteurs de tel programme de cours, dans telle discipline, la maîtrise de tel outil logiciel est jugée indispensable. Comment l'enseignant peut-il s'assurer de cette maîtrise? Le problème est épineux. Il s'agit de répondre à l'absence d'une véritable éducation continue aux TIC tout au long du cursus de l'apprenant. Dans l'état actuel des choses, on ne trouve guère d'autre solution que de placer des

⁷ Diplôme d'Études Spécialisées

⁸ La Technologie de l'Éducation couvre un champ différent de celui des Technologies de l'Information et de la Communication, même si ces deux champs se recouvrent de manière non négligeable.

⁹ Il ne s'agit pas d'une nouvelle discipline olympique mais d'une expression qu'on retrouve assez souvent dans la bouche de formateurs ou évaluateurs. Pas dans la mienne...

¹⁰ Ces trois expressions, sans doute plus anciennes que le mot "compétence" dans le vocabulaire des pédagogues, me paraissent garder tout leur sens dans ce contexte. Ce sont eux qui m'ont inspiré lors de la composition du test, même si je ne les avais pas appelés comme ça d'emblée. J'ai été agréablement surpris de les retrouver en bonne place dans la description du tout récent projet "Passeport TIC" à l'initiative de P. Hazette, un des ministres belges de l'Éducation.

¹¹ L'expérience montre que si vos posez la question "Maîtrisez-vous le traitement de texte?" à un être humain, celui-ci à tendance à répondre de manière affirmative dès qu'il se sent capable d'utiliser les touches correspondant aux caractères habituels de sa langue, la barre d'espace et la touche qui devrait lui permettre de créer un nouveau paragraphe (une notion dont beaucoup d'entre eux n'ont pas vraiment conscience).

¹² Dans ce secteur de l'enseignement, le mot "compétence" est quasiment obligatoire, en Belgique du moins, mais les habitués des réformes savent que c'est une question de temps.

obstacles et de faire sauter les chevaux, si cette image un peu désobligeante¹³ peut être utilisée. La démarche se complique si l'on veut, dans le cadre de l'École, mettre en place des structures aux services de ceux qui éprouvent des difficultés à franchir ces obstacles.

J'aimerais aussi faire part de l'état de ma réflexion dans cette problématique plus particulière, réflexion que je veux la plus large, la plus indépendante et la plus profitable aux principaux intéressés.

¹³ Les salles de cours et de formation aux TIC sont remplies d'auditoires hétérogènes dont la composition va de l'individu qui anticipe, cherchant à se mettre en valeur au stressé en quête d'une thérapie. Entre les deux, heureusement, un profil moyen tend à se généraliser. Le saut d'obstacles permet (peut-être) de se débarrasser des premiers mais ne résout certes pas le problème de tous les autres.